

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 10 novembre 2020

Délibération
n°198-2020
Point 4.7.14

Point 4.7.14 de l'ordre du jour

Dispositif « Partage d'expérience numérique entre pairs aux composantes » dans le cadre de la crise sanitaire - IdEx

EXPOSE DES MOTIFS :

Ce dispositif vise à soutenir les enseignants/enseignants-chercheurs prêts à partager leurs compétences et expériences avec leurs collègues. Il vient compléter le soutien proposé par les services, en central. Pour rappel, les cellules dédiées à l'accompagnement des enseignants aussi bien à la Dnum qu'à l'Idip ont été renforcées ; elles sont au service des enseignants et des équipes pédagogiques, particulièrement dans le contexte particulier de cette année universitaire.

Pour une appropriation plus rapide de nouvelles pratiques pédagogiques, l'enjeu de la proximité est clé. Le partage entre pairs confrontés aux mêmes problématiques dans une discipline donnée est un facteur facilitant déterminant. C'est pourquoi est lancé ce dispositif IdEx qui permettra de soutenir au sein des composantes des enseignants prêts à conseiller et former leurs collègues à des pratiques hybrides, que ce soit pour l'enseignement ou pour l'évaluation.

A terme, les compétences numériques à visée pédagogique de ces enseignants pourraient être répertoriées et ainsi permettre à l'Idip et à la DNum d'identifier ces personnes ressources.

Le 3 novembre 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 22 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve le dispositif « Partage d'expérience numérique entre pairs aux composantes » dans le cadre de la crise sanitaire – IdEx.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 23 novembre 2020

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Soutien aux actions spécifiques en composantes

Dispositif « Partage d'expérience numérique entre pairs »

Année universitaire 2020-2021 (contexte de crise sanitaire)

Contexte de ce dispositif IdEx

Afin de pouvoir répondre aux multiples enjeux de la situation actuelle, l'Université de Strasbourg implique sa communauté – aussi bien ses enseignants, ses composantes et ses services (tels que l'Idip et la DNUM) qui se sont déjà fortement mobilisés pour faire face à la crise sanitaire depuis mars dernier – en leur donnant les moyens d'agir dans de meilleures conditions. 3 leviers d'action ont ainsi été identifiés et validés par la Copil IdEx fin juin :

- Munir l'Unistra d'équipement et d'outils permettant un enseignement hybride et plus particulièrement à distance ; 336,5 k€ (210 k€ en central + 126,5 k€ en composantes ; auxquels s'ajoutent les 300k€ de la CFVU) ;
- Renforcer l'accompagnement des enseignants dans leurs usages pédagogiques – appui en central, notamment via le recrutement de 4 personnes, 2 à la Dnum et 2 à l'Idip ;
- Déployer un accompagnement plus large, à la fois des enseignants et des étudiants, au sein des composantes ; 90 k€.

La présente démarche s'inscrit dans ce 3e volet.

Soutien financier dédié au nouveau dispositif « Partage d'expérience numérique entre pairs »

Ce dispositif vise à soutenir les enseignants/enseignants-chercheurs prêts à partager leurs compétences et expériences avec leurs collègues. Il vient compléter le soutien proposé par les services, en central. Pour rappel, les cellules dédiées à l'accompagnement des enseignants aussi bien à la Dnum qu'à l'Idip ont été renforcées ; elles sont au service des enseignants et des équipes pédagogiques, particulièrement dans le contexte particulier de cette année universitaire.

Pour une appropriation plus rapide de nouvelles pratiques pédagogiques, l'enjeu de la proximité est clé. Le partage entre pairs confrontés aux mêmes problématiques dans une discipline donnée est un facteur facilitant déterminant. C'est pourquoi est lancé ce dispositif IdEx qui permettra de soutenir au sein des composantes des enseignants prêts à conseiller et former leurs collègues à des pratiques hybrides, que ce soit pour l'enseignement ou pour l'évaluation.

A terme, les compétences numériques à visée pédagogique de ces enseignants pourraient être répertoriées et ainsi permettre à l'Idip et à la DNUM d'identifier ces personnes ressources.

Pilotage du dispositif au sein même des composantes de l'Unistra

Ce dispositif sera géré en composante par le directeur.

Pour faire acte de candidature, la composante avec les enseignants intéressés remplissent le tableau joint. Au regard de leurs compétences avérées, de leur expérience et des besoins identifiés, ces enseignants renseignent dans ledit document les ateliers de formation qu'ils proposent. Ces derniers doivent permettre aux collègues de la composante la prise en main et la maîtrise des outils numériques (OBS, conception de QCM, Moodle, BBB) pour l'enseignement.

Pour ce travail, ils bénéficieront d'une rémunération en heures complémentaires. Un forfait unique de 2 heqTD valorisées à 104€ sera appliqué pour la conduite d'un atelier de 2-3h.

Il reviendra au directeur de composante de prioriser avec ses équipes pédagogiques les ateliers proposés et les renseigner selon cet ordre dans le tableau. Dans ce dernier, il y estimera aussi la volumétrie du dispositif pour sa composante.

A noter qu'il est possible, de manière rétroactive, d'y faire figurer et financer des ateliers qui auraient lieu au premier semestre de l'année universitaire 2020-2021.

Le directeur fait remonter auprès de la MIA - l.oberle@unistra.fr - le tableau rempli, intitulé « NomComp_soutienIdEx_2020-2021 » pour le 15 janvier 2021.

Ce document servira de base aux échanges qui se tiendront fin janvier 2021 entre la Vice-présidence formation/Transformation numérique et Innovations pédagogiques, l'Idip, les directeurs de composantes et la Mission investissements d'avenir. Ceux-ci détermineront l'enveloppe IdEx accordée.

Attention, ce soutien IdEx est propre à l'année universitaire 2020-2021, en raison du contexte sanitaire. Celui-ci n'a donc pas vocation à être reconduit.

Par ailleurs, une enveloppe de réactivité IdEx a été constituée pour pouvoir, en cours d'année universitaire, faire face à la situation évolutive. N'hésitez pas à faire remonter vos problématiques (ex. facilitation, accompagnement... à l'exception de l'acquisition équipement déjà soutenue cet été).

Soutien aux actions spécifiques en composantes
Dispositif « Partage d'expérience numérique entre pairs »
 Année universitaire 2020-2021 (contexte de crise sanitaire)

Composante :

Priorité	Ateliers	Compétences	Mots-clés	Court descriptif de l'atelier et de ses objectifs	Prénom/NOM Enseignant	Semestre	Nb de participants (présents ou prévisionnels)	Nb d'ateliers
TOTAL Ateliers								0
Coût total en € pour la composante :								- €